

## **ANNEXE 1: OFFRE D'EMPLOI RÉFÉRENT EXPERT DE VÉCU DANS LE CADRE DES RÉFORMES DES SOINS EN SANTÉ MENTALE (0.5 ETP)**

*Vous êtes convaincu de l'importance du déploiement de l'expertise du vécu dans les soins ? Vous pensez qu'il contribue à l'amélioration de la qualité des soins ?*

*Votre profil nous intéresse. Nous serions ravis de vous accueillir dans notre équipe*

### **LE SPF SANTÉ PUBLIQUE RECHERCHE DES RÉFÉRENTS EXPERTS DE VÉCU POUR CHACUNE DES THÉMATIQUES SUIVANTES : HIC, ÉQUIPES MOBILES DE CRISE (2A), ÉQUIPES MOBILES DE LONGUE DURÉE (2B) / RÉHABILITATION, INTERNEMENT ET SOINS PSYCHOLOGIQUES DANS LA PREMIÈRE LIGNE (0.5 ETP)**

#### **MISSIONS DES RÉFÉRENTS EXPERTS DE VÉCU**

Les référents experts de vécu contribuent à ce que des experts de vécu dans le domaine de la santé mentale soient partie prenante dans les différents projets initiés par le gouvernement fédéral : **HIC, équipes mobiles de crise (2a), équipes mobiles de longue durée (2b) / réhabilitation, internement et soins psychologiques dans la première ligne (PPL).**

A cette fin, dans le cadre de ces initiatives, les référents veillent à :

- Faciliter et promouvoir l'expertise du vécu au niveau organisationnel ;
- Encourager les organisations à utiliser l'expertise du vécu dans le domaine de la santé mentale : identifier et partager les bonnes pratiques, débattre, identifier et éliminer les freins pour le déploiement d'experts du vécu usagers dans le domaine de la santé. Identifier et utiliser de manière active les connaissances ou les expériences existantes en lien avec l'expertise du vécu;
- Encourager les organisations à rassembler et à soutenir les experts du vécu volontaires et professionnels, en collaboration avec les organisations d'usagers qui proposent des interventions par les pairs.
- Faire office de point de contact pour les organisations qui souhaitent recourir à l'expertise du vécu ;
- Donner l'opportunité aux personnes qui bénéficient d'une expérience relative au point de vue des usagers de recueillir des idées pour des soins de santé mentale davantage axés sur l'utilisateur, par exemple en mettant en place un « réseau d'apprentissage » par thématique ;
- Dans le cadre d'un groupe de réflexion « expertise du vécu », impliquer les différentes parties prenantes (services, autorités, experts du vécu, organisations d'usagers, etc.) dans le but d'analyser les possibilités d'activités de l'expert de vécu au niveau micro.
- Réfléchir à une offre de formations, en collaboration avec les organisations d'usagers existantes, afin de faire abstraction de sa propre histoire et de pouvoir représenter le point de vue de tout usager dans le domaine de la santé mentale et ce, à partir d'une vision commune.

Dans le cadre de cette nouvelle fonction, les référents experts de vécu travaillent en étroite collaboration avec :

- Les coordinateurs de réseau et les acteurs issus des réseaux de soins en santé mentale pour coordonner et ancrer le déploiement d'experts du vécu
- Des collègues référents experts de vécu pour élaborer des stratégies durables
- L'équipe de la coordination fédérale des réformes des soins en santé mentale du SPF Santé publique

- Echange entre les référents experts de vécu sur les méthodes, techniques et pratiques (innovantes) dans le domaine de l'implémentation de l'expertise du vécu
  - Supervision et interventions avec les référents experts de vécu
  - Coaching individuel
- Le groupe de réflexion expertise du vécu : groupe de travail composé de représentants d'associations d'usagers, du gouvernement fédéral et des entités fédérées

Les missions du référent expert de vécu sont classées par ordre de priorité en fonction des lignes politiques fédérales dans le secteur de la santé mentale et sont intégrées dans le cadre du financement du projet. Ces missions peuvent évoluer en fonction du développement des projets.

## PROFIL DE LA FONCTION

**En tant que référent expert de vécu, vous disposez des compétences suivantes et/ou vous êtes disposé à compléter vos connaissances et expériences :**

- Vous bénéficiez d'une expérience en tant qu'utilisateur présentant une vulnérabilité psychologique ou vous êtes familier avec cette situation.
- Vous êtes informé des évolutions des soins en santé mentale
- Vous avez des connaissances (préalables) relatives à une des thématiques ou vous êtes prêt à les approfondir.
- Vous êtes capable de communiquer facilement oralement et par écrit (la compréhension du néerlandais est un plus)
- Vous êtes flexible en termes d'horaires de travail et de déplacements. Les heures de travail quotidiennes sont réparties entre 8h30 et 16h30. Les frais de déplacement sont compris dans le subside octroyé et permettent de se déplacer occasionnellement du domicile ou du SPF vers les projets de terrain.
- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat (ou d'une expérience équivalente)
- Vous maîtrisez les applications informatiques courantes. Le travail administratif ne vous rebute pas.
- Vous avez une vision politique et vous êtes capable d'améliorer les processus existants
- Vous occupez une fonction de liaison, vous pouvez travailler tant de manière autonome qu'en équipe et vous avez la faculté de mobiliser des partenaires autour d'une vision commune.
- Vous êtes discret et avez une attitude neutre vis-à-vis de tous les partenaires
- Vous êtes mobile et restez en contact permanent avec les partenaires du terrain

## QU'EST-CE QUE CETTE FONCTION VOUS OFFRE ?

- Un travail passionnant et porteur de sens qui permet de faire preuve d'initiative et d'évoluer sur le plan personnel.
- Une atmosphère de travail conviviale. Une attention particulière est portée à l'équilibre entre le travail et la vie privée (possibilités de travail sur le terrain et de travail à domicile).
- Un emploi à temps partiel (50%)
- Une rémunération conforme au barème salarial calculée sur base du niveau d'études atteint par les candidats sélectionnés.



- Lieu de travail : sur le terrain (à déterminer), au départ du SPF Santé publique (Bruxelles), télétravail.

## **PROCÉDURE DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT DU REFERENT EXPERT DE VECU**

Veillez transmettre une lettre de motivation et un cv à l'adresse [expertbyexperience@health.fgov.be](mailto:expertbyexperience@health.fgov.be) au plus tard pour le 21 octobre 2024

1. Les candidats seront sélectionnés sur base du cv et de la lettre de motivation
2. Un comité de sélection composé de représentants du SPF santé publique, de représentants issus d'associations d'utilisateurs, de personnes mandatées par l'employeur partenaire qui mettra le candidat à disposition du SPF Santé publique pour mener à bien les missions de référent expert de vécu. Les missions susmentionnées sont intégralement décrites dans le contrat de travail du référent expert de vécu.

S'il n'y a pas suffisamment de candidats retenus dans le cadre du premier appel, un second appel à candidatures sera lancé et diffusé.